#### Direction des Ressources Humaines et de la Formation

Service des Examens & Concours

Centre Administratif André Bénech -191 avenue du Doyen Gaston Giraud – 34295 MONTPELLIER CEDEX 5

# AVIS D'OUVERTURE DU CONCOURS SUR TITRES ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DU $\mathbf{1}^{ER}$ GRADE— Spécialité ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière – https://www.concours-fph.ars.santé.fr

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2018-731 du 21 août 2018 portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif,

VU du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité; aux articles L. 411-1 et L. 411-2,

VU l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2014 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours sur titres permettant l'accès aux corps des assistants socio-éducatifs, des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés, des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière,

Considérant l'ouverture du concours sur titres d'Assistant Socio-Educatif du 1<sup>er</sup> grade, spécialité « Assistant de Service Social », sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 02 juin 2025, en vue de pourvoir 2 postes.

#### Le concours sur titres est ouvert :

Aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social conformément aux conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité.

# Clôture des inscriptions le 1<sup>er</sup> juillet 2025 minuit (Le cachet de la poste faisant foi)

Le dossier d'inscription et la notice sont :

Sur l'INTRANET du CHU : Ma vie Pro-Accès personnel non médical-Mon parcours ma carrière-ma carrière-mes concours et examens- concours

Ou sur la page INTERNET du CHU :  $\underline{www.chu-montpellier.fr}$  - Travailler au CHU  $\Rightarrow$  Examens et concours  $\Rightarrow$  Concours hors écoles paramédicales

Montpellier, le 02 juin 2025

P/La Directrice Générale et par délégation,

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines et de la Formation Continue,

de la Contación Contin

Camille CONAN

Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Centre Administratif André Bénech -191 avenue du Doyen Gaston Giraud – 34295 MONTPELLIER CEDEX 5

# **NOTICE**

## **CONCOURS SUR TITRES** Grade: ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DU 1ER GRADE

Spécialité : Assistant de Service Social

Evelyne GUILLERMIN (04.67.3)3.98.98 e-quillermin@chu-montpellier.fr

#### **DESCRIPTION DES FONCTIONS**

Les assistants socio-éducatifs ont pour mission, dans le respect de la personne et de ses droits, d'aider les patients, les personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie et, si nécessaire, à faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Ils recherchent les causes qui compromettent l'équilibre psychologique, économique ou social des personnes qu'ils accompagnent et apportent des conseils, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. Leurs actions participent à un accompagnement individuel ou à des interventions collectives en intégrant la participation des personnes aux prises de décisions et à la mise en œuvre des actions les concernant.

Ils exercent leur activité en relation avec les intervenants du secteur social et médico-social, du secteur de l'hébergement et du logement, du secteur éducatif, du secteur de la formation et de l'emploi et du secteur de la santé, qu'ils peuvent conseiller. Ils contribuent à la conception et à la mise en œuvre de partenariats avec ces intervenants et les structures dans lesquelles ces derniers exercent, notamment dans la perspective d'établir des parcours sans rupture pour les personnes qu'ils accompagnent.

Ils contribuent à la conception et à la mise en œuvre des politiques et dispositifs d'accueil et d'intervention, au sein de leur structure et de leur territoire d'intervention.

Assistant de service social : dans cette spécialité, ils ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles ainsi que les personnels de l'établissement dont ils relèvent. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier. Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux.

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

#### Le concours sur titres est ouvert :

Aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social conformément aux conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité.

#### Peuvent être admis au concours :

Les candidats satisfaisant aux dispositions du code général de la Fonction Publique, à savoir :

#### Nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire :

- 1 S'il ne possède la nationalité française ou celle de ressortissant d'un état membre de la Communauté Économique Européenne,
- 2 S'il ne jouit pas de ses droits civiques,
- 3 Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- 4 S'il ne se trouve en position régulière au regard du code du service national,
- 5 Le cas échéant, s'il ne remplit, compte tenu des possibilités de compensation du handicap, les conditions de santé particulières exigées pour l'exercice de certaines fonctions relevant du corps ou du cadre d'emplois auquel il a accès, en raison des risques particuliers que ces fonctions comportent pour les agents ou pour les tiers et des sujétions que celles-ci impliquent. Les statuts particuliers fixent la liste de ces fonctions ainsi que les règles générales suivant lesquelles les conditions de santé particulières sont appréciées.

# La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

- la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps concerné et à l'emploi concerné pour les assistants socio-éducatifs ;
- l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de l'emploi concerné par le concours.

Sur le fondement de la sélection, la liste des candidats admis est établie par ordre de mérite sur proposition du jury, par l'autorité organisatrice du concours, dans la limite des places mises au concours.

#### **PIECES A FOURNIR**

<u>Tout dossier incomplet</u>, à réception par le Service des Concours, c'est-à-dire ne comportant pas l'ensemble des pièces requises ci-dessous listées, <u>sera rejeté de manière définitive</u>.

Il en sera de même pour <u>tout dossier expédié hors délai et pour tout dossier transmis autrement que par voie postale.</u>

Le dossier du candidat devra être fourni en 2 exemplaires (une version papier et une version dématérialisée), la composition du dossier est laissée à l'appréciation du candidat, cependant, il devra être accompagné <u>obligatoirement</u> des pièces suivantes dans l'ordre indiqué :

- 1) Le **dossier d'inscription** au concours daté et signé.
- 2) Une demande d'admission à concourir.
- a. La règlementation ne mentionne pas de lettre de motivation dans les pièces à joindre par le candidat, cependant, celle-ci est fortement conseillée afin de permettre au jury d'apprécier les motivations du candidat à concourir.

Elle devra être adressée à Mme la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue, Centre Administratif André Bénech, 191 avenue du Doyen Giraud, 34295 Montpellier Cedex 5.

- 3) Un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les titres de formation, certifications, équivalences et actions de formation suivies dont il est titulaire accompagnés éventuellement d'attestations d'emploi.
- 4) Copie des titres de formation (diplômes), certifications et équivalences dont le candidat est titulaire.
- 5) <u>La fiche du poste occupé validée et signée par l'encadrement.</u>
- 6) Les 3 dernières fiches d'évaluation, en fonction de votre ancienneté. Ces documents sont à fournir uniquement pour les agents du C.H.U. de Montpellier.
- 7) Photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne, ou du passeport.
- 8) Une attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (attestation à fournir pour vous inscrire aux concours et examens pour les candidats Français ayant moins de 25 ans).
- 9) <u>Uniquement</u>: 1 enveloppe autocollante demi-format <u>affranchie au tarif en vigueur (229x162)</u> comportant le nom et le prénom du candidat et libellées à son adresse (pour l'envoi des résultats)

<u>Pour faciliter le traitement de votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir le présenter dans l'ordre des pièces demandées</u>

#### **RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Les résultats seront envoyés par courrier, affichés dans les locaux du C.H.U. de Montpellier et mis en ligne sur les sites Internet et Intranet (site interne du CHU).

Tous les candidats recevront un relevé de leurs notes après proclamation des résultats définitifs.

## Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

#### Article 14 de l'arrêté du 27 septembre 2012 :

Toute fraude, toute tentative de fraude ou toute infraction au règlement du concours entraîne l'exclusion du concours, sans préjudice, le cas échéant, de l'application des dispositions générales prévues par la loi du 23 décembre 1901. La même mesure peut être prise contre les complices de l'auteur principal de la fraude ou de la tentative de fraude

# Envoi du dossier :

Le dossier de candidature devra être produit en 2 exemplaires (une version papier et une version dématérialisée)

Version papier	Version dématérialisée
Par courrier recommandé <b>avec accusé de réception</b> :	Déposer <mark>un dossier scanné en un seul document, format PDF</mark> , en précisant votre Nom, Prénom et le
Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue	libellé du Concours, en cliquant sur le lien suivant :
"Examens & Concours"	https://nextcloud.chu-
Centre Administratif André Bénech 191 avenue du Doyen Gaston Giraud 34295 MONTPELLIER Cedex 5	montpellier.fr/index.php/s/dmoESJa7EqCSLLg
34293 MONTI LELIEN CCUCA 3	Code confidentiel à copier/coller : Lw\$DQ a(7X



# Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue Service des Examens & Concours Centre Administratif André Bénech 191 Avenue du Doyen Gaston Giraud - 34295 Montpellier CEDEX 5

Christine GISBERT/ Evelyne GUILLERMIN

**a** 04.67.33.88.09/04.67.33.98.98 Code général de la Fonction Publique

# DOSSIER D'INSCRIPTION AUX CONCOURS OU EXAMEN PROFESSIONNEL

NOM :			
PRENOM:			
A- <u>Intitulé exact du Concours/Examen</u> :  Reporter l'information figurant sur l'Avis d'ouverture et sur la notice.			
Intitulé exact du concours/examen ( <i>Grade</i> ) :			
Spécialité			
de l'année 20			
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire (articles 34 et suivants). Elle garantit un droit d'accès et, le cas échéant, de rectification pour les données vous concernant, auprès du service organisateur du concours.			
Cadre réservé au service "Examens & Concours"			
☐ Cachet d'arrivée ☐ Remise AR ☐ Contrôle			

B - <u>Votre état civil et votre situation</u> :				
☐ M ☐ Mme Écrivez en MAJUSO	CULES très lisibles			
Votre nom d'usage (Epoux (se))				
Nom de famille (Naissance)				
Vos prénoms				
Votre date de naissance				
Votre nationalité  Française  Ressortissant de l'Union Europ	éenne			
Votre situation familiale : Célibataire Concubin(e) Pacsé(e) Marié(e	) Divorcé(e)			
Votre adresse :				
Code Postal :				
Téléphone portable (obligatoire):				
E-mail				
Êtes-vous en situation régulière au regard du service national ?	oui non			
Attestation de participation à la journée défense et citoyenneté, à fournir, pour les candidats français	ayant moins de 25 ans.			
Étes-vous en situation de handicap ?  oui (fournir justificatif)  Si oui, souhaitez-vous un aménagement d'épreuves :  oui (Joindre obligatoirement un certificat médical détaillant l'aménagement souhaité et une demande écrite)	non			
SI VOUS ETES CANDIDAT MINEUR non émancipé <b>OBLIGATOIRE</b> : <b>Joignez un engagement daté et signé d'un de vos parents,</b> rédigé comme suit : En qualité de (père, mère ou tuteur), je soussigné(e) (nom et prénom) autorise : (nom et prénom du candidat) à prendre part aux épreuves du concours.				
Êtes-vous en position d'activité ? oui non				
Si oui, quelle est votre situation professionnelle actuelle :				
C-VOS DIPLOMES OBTENUS:				
Vos diplômes : Niveau 3 Niveau 4 Niveau 5 Niveau 6 Niveau	U 7 Niveau 8 Bac + 8			
Intitulé du diplôme le plus élevé (avec secteur d'études) :	Année d'obtention			
Votre diplôme spécifique requis pour le concours (Précisez intitulé) :	Année d'obtention			
DEMANDE D'EQUIVALENCE Si vous ne remplissez pas la condition de diplômes, et que l'avis d'ouverture le prévoit, faites-vous une demande d'équivalence ? □ oui □ non				
SITUATIONS PARTICULIERES (joindre obligatoirement un justificatif): Dispense de Sportif de haut niveau Parent de 3 enfants et plus (joindre photocopie of Article L221-3-code du sport Décret n°81-317 du 7 avril 1981				

Pour les agents publics, précisez : D — VOTRE SITUATION ADMINISTI	RATIVE ACTUELLE	Cochez les cases correspondant à votre situation		
Date d'entrée dans une administration :/(JJ-MM-AAAA)	Actuellement vous relevez de la <u>Fonction Publique</u> :	Grade actuel :		
Date d'entrée au CHU de Montpellier ://(JJ-MM-AAAA)  N° de Matricule si agent CHU :  O1////	<ul><li>□ D'Etat</li><li>□ Territoriale</li><li>□ Hospitalière</li></ul>	Votre échelon : Depuis le :/ (JJ-MM-AA)		
POSITION ADMINISTRATIVE : Titulaire Stagiaire	e Contractuel Autres <i>Pr</i>	récisez		
Nom de l'administration, de la collectivité territorial  Adresse :  Service actuel :  Code postal	·	Tél. du service :		
E – VOTRE DECLARATION (cochez)				
☐ Je reconnais avoir pris connaissance du programme et des conditions du concours ou examen et m'engage à suivre la formation d'adaptation à l'emploi prévue par la réglementation. ☐ Je suis informé(e) que les résultats du concours feront l'objet d'une publication et d'une diffusion sur Intranet et Internet. ☐ Je certifie que je remplis les conditions requises pour concourir. En cas de succès au concours, je ne pourrai être nommé(e) que si je remplis les conditions exigées statutairement et notamment les conditions d'aptitude physique prévues par la réglementation. Toute déclaration inexacte ou incomplète me ferait perdre le bénéfice de mon éventuelle admission au concours. ☐ Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts. Je m'engage à fournir à l'Administration les pièces complémentaires qui sont demandées dans la notice explicative du concours à télécharger sur Intranet et Internet afin de compléter mon dossier de candidature.				
Date de votre demande  ——/——/———  (JJ-MM-AAAA)		Votre signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »		

Vous trouverez toutes les informations (Dossier d'inscription, avis d'ouverture, notice, décisions, dossier de demande d'équivalence, dossier RAEP)

Sur le Site Intranet du CHU de Montpellier en cliquant sur le lien : **INTRANET** 

Et

Sur le site Internet du CHU (sauf dossier de demande d'équivalence et dossier RAEP) en cliquant sur le lien : <u>INTERNET</u>